

LE PROPAGATEUR

VOL. II.

MARS 1905.

No 3.

Chronique. — Le choix d'un état. — La Méditation. — La fin de Pilate.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE : Le changement de cabinet en France ; la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; les lois de police qu'on prépare ; les opinions d'Eugène Veuillot et d'Albert de Mun. — La réforme de l'orthographe ; article piquant de l'abbé Ragon. — La prononciation du latin à l'italienne jugée par l'abbé Ragon et par l'abbé Rousselot ; intéressants à eux. — Une anecdote charmante ; le roi Edouard et les sœurs françaises. — Les deux sœurs jumelles : la Saskatchewan et l'Alberta ; discours de M. Laurier ; la question des écoles ; sir Wilfrid et M. Borden ; l'opposition des orangistes ; la position du premier ministre ; belles paroles ! — L'abbé Camille Roy et le vrai point de l'obstruction orangiste. — Nos deuils.

On a donc changé de gouvernement en France, ou plutôt, on a changé le personnel gouvernemental ; au cabinet Combes a succédé le cabinet Rouvier. Mais hélas ! c'est toujours un peu la même chose. Depuis 1870, la République n'a pas lésiné sur les changements de cabinet ! Et la même guerre, tantôt plus brutale tantôt plus habile, se livre avec une persistante énergie contre toutes les institutions qui ont fait, des siècles durant, la force et la gloire de la nation française.

Le cabinet Rouvier fera voter sans doute cette séparation de l'Eglise et de l'Etat, qu'exigent avec hauteur les affidés des Loges Maçonniques. Si encore, on pensait à assurer vraiment quelque liberté à l'Eglise et au culte. Mais les lois de police seront déterminées de telle sorte que nos frères, les chrétiens de France, auront à lutter et à souffrir toujours.

« Il n'est plus possible, il n'est plus permis de s'y tromper — écrit M. Eugène Veuillot (12 février) —, ce que les gens du Bloc, serviteurs hier de M. Combes, maîtres maintenant de M. Rouvier, appellent *séparation* : il faut l'appeler persécution. hypocrisie, brigandage. Ils disent qu'ils atteindront leur but

cette année. Non ! la lutte durera longtemps, et il ne leur suffira point d'avoir enlevés tous les votes légalement nécessaires pour être définitivement vainqueurs. La campagne électorale de 1906 nous offrira la revanche. Il faut s'y préparer avec énergie."

Tout de même, les derniers événements ont porté un rude coup à la franc-maçonnerie et à son odieux système de *délation*.

"Le Bloc est rompu, raconte M. de Mun dans une superbe page *d'impressions parlementaires*, M. Laferre, président du Grand-Orient, a voté contre le ministère (Rouvier); la franc-maçonnerie, frappée au front, a chancelé. Voilà des faits qui ne peuvent s'effacer."

* * *

On s'occupe aussi en France, depuis déjà quelques années, d'une question de langue ou mieux d'orthographe, qui aura tôt ou tard son écho pratique sur nos rives laurentiennes.

L'Académie est saisie de la question d'une réforme d'orthographe. "Pendant qu'elle discute, écrit le savant abbé Ragon—l'auteur des *grammaires* grecque, latine et française connues au Canada—, en dehors d'elle, deux opinions contraires sont en présence: d'un côté le public et les journalistes, qui sont en général hostile à la réforme; de l'autre, les érudits, les grammairiens, les professeurs, qui la réclament avec instance."

"Chose comique! beaucoup de gens s'imaginent qu'on veut supprimer la grammaire et "chambarder" la langue; ils croient qu'on va les obliger à commettre des fautes d'orthographe et leur faire perdre ainsi la supériorité qu'ils ont sur le vulgaire; ils trouvent à notre orthographe officielle une grâce et une beauté particulières, et se refusent à en sacrifier l'esthétique; enfin—par un procédé de discussion indigne de tout homme sérieux—ils imaginent de baroques manières d'écrire, les imputent gratuitement à leurs adversaires, et se donnent ainsi les apparences d'un triomphe aussi vain que facile.

"Vraiment, les réformateurs n'ont pas de si noirs desseins. Ils ont, autant et plus que personne, l'amour et le respect de leur langue, avec cette différence qu'ils la connaissent un peu mieux que d'autres, puisque c'est leur métier de l'étudier dans ses origines, dans ses grands écrivains, et de l'enseigner à la jeunesse. Loin de favoriser l'ignorance et de faciliter les fautes, ils cherchent à extirper de l'orthographe française les bévues, les erreurs, les anomalies, les confusions dont elle est pleine, et qu'ils ont pris le temps et la peine de constater en détail."

Puis M. l'abbé Ragon, à qui son titre de professeur à l'Institut catholique et ses études bien connues donnent une particulière compétence, fait de façon fort plaisante le procès des *bévues*, des *erreurs*, des *anomalies* et des *confusions* dont, à son avis, notre

orthographe est remplie, et il termine son spirituel et attrayant article par cette apostrophe :

“ Nous en porterons-nous plus mal, si nos enfants apprennent à lire un peu plus vite, si nos grammaires s'allègent de chinoiseries burlesques, si la langue, cet objet de notre culte, se transcrit avec plus de logique et de simplicité, si les étrangers trouvent plus de facilité à l'apprendre ? L'Académie, au cours de sa longue existence, a simplifié une foule de mots : “ trésor, trône, caractère, cheûle, jousté, ostage, arrest, forest, maistre, ” etc. Qu'elle poursuive résolument sa tâche, nous le souhaitons vivement. Sinon, d'autres s'en chargeront à sa place.”

M. l'abbé Ragon ne mettra peut-être pas tout le monde d'accord. Mais il fait voir cette question de réforme sous un jour particulièrement intéressant.

Toujours du même abbé Ragon, je trouve dans les *questions actuelles* (18 février) une étude sur la prononciation à l'italienne du latin, qui ne manquerait pas d'intéresser nos confrères de Valleyfield et de Sherbrooke.

L'abbé Ragon veut le changement de la prononciation française. Il en donne d'excellentes raisons. Puis, il conclut par cette phrase assez piquante sous une plume française :

“ Donc, nous, Français, nous sommes dans l'erreur. Avec nos habitudes casanières, avec notre manie de trouver étrange tout ce qui nous est étranger, nous rions peut-être de la façon dont un Italien, un Espagnol ou un Allemand prononce le latin. Et nous ne songeons pas que c'est nous qui sommes singuliers et ridicules, et que toutes les autres nations civilisées, sauf peut-être l'Angleterre, haussent les épaules en entendant le latin prononcé par un Français. Qu'on se rappelle le Concile du Vatican où le latin était la langue officielle. Les évêques français y furent presque réduits à se taire, sans avoir même la ressource d'écouter les autres, car ils ne les comprenaient guère mieux qu'on ne les comprenait eux-mêmes.”

Ayant ensuite donné, dans le détail, les motifs de la réforme qu'il préconise, M. l'abbé Ragon, toujours en ce style à *pointes*, qui lui va comme un gant, en vient à proposer l'italien comme langue pratique universelle. Et enfin, il expose qu'une réforme lente, pas trop radicale, et qui ménagerait un peu les transitions est encore assez facile.

Dans la même livraison des *Questions Actuelles*, un article de l'abbé Rousselot prétend au contraire qu'en somme le changement de la prononciation française pour l'italienne n'est pas désirable, étant donné que toujours, *sous l'influence des langues vivantes et à l'insu du lecteur*, la langue morte doit subir quelque altération. D'ailleurs la prononciation actuelle, usitée à Rome, a été elle-même influencée par l'italien et

Je m'arrête. Cette discussion là n'est pas près de finir!

* * *

Une petite anecdote, vraiment charmante, sur notre roi Edouard VII, est en train de faire son tour de presse. Je vous la conte à tout risque. Si c'est un canard, vous ne le saurez peut-être jamais non plus que moi ?

Done, l'autre semaine, des religieuses, exilées par M. Combes, débarquaient à Folkestone. Elles ignoraient que le roi Edouard arrivait précisément en *yacht* dans le port qui regarde Calais, et que, comme elles, il montait à la gare.

L'une des sœurs, qui parlait l'anglais, s'occupait à placer ses compagnes, huit à dix, dans de bons *compartiments* du train en partance. Hélas ! elle n'y pouvait réussir.

Elle avise un monsieur d'attitude simple mais de figure imposante, que distinguait une jolie casquette blanche. Ce doit être le chef de gare ? Elle va vers lui, explique son embarras, demande un compartiment spécial. Le monsieur à la casquette blanche ordonne qu'on accroche un wagon de première au convoi... pour nos petites sœurs. Timide, la religieuse retourne vers l'homme à la casquette blanche et lui raconte que M. Combes et ses amis laissent aux persécutées fort peu de choses... leurs billets sont des troisièmes ? Oh ! ça n'a pas d'importance, lui fut-il répondu.

Et les sœurs de France sont parties pour Londres, sans se douter le moins du monde que le monsieur à la casquette blanche, si poli et si gentil, n'était personne autre que Sa Majesté le Roi d'Angleterre !

Elles l'ont appris incidemment, quelques jours plus tard, d'un gentleman qui les avait vu causer avec Sa Majesté. Le roi lui-même ne s'est pas fait connaître. Ce dernier détail marque admirablement la discrétion aimable de notre souverain, Edouard *le Pacifique*.

On affirme que le fait est parfaitement authentique. En tout cas, c'est bien trouvé.

* * *

Un grand acte est en train de s'accomplir dans la vie du *Dominion of Canada*. Aux sept provinces, régulièrement organisées dans notre confédération, deux sœurs jumelles vont être adjointes. Le travail de leur gestation s'accomplit actuellement au Parlement d'Ottawa. Légalement le jour de leur naissance est fixé d'avance au 1er juillet 1905. Elles s'appelleront, l'une la Saskatchewan et l'autre l'Alberta.

C'est le premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier, qui s'est chargé lui-même de proposer le *Bill* qui doit donner vie aux deux nouvelles provinces.

Il l'a fait dans un discours remarquable de fond et de forme, que la presse du pays a porté à la connaissance de tous. Mais il est certain passage de ce discours qu'il importe de signaler. C'est tout ensemble, de la part du Premier Ministre, une reconnaissance de nos droits catholiques et un engagement d'attitude, dont il est excellent de garder le souvenir.

La *question des écoles*, quoiqu'en disent les *politiqueurs* de tous les partis, n'est pas et ne peut pas être, dans un pays comme le nôtre, une question *morte* ! Elle est toujours vivante. Car l'école, c'est l'avenir et l'avenir c'est la patrie ! Coûte que coûte, par des chemins plus longs et plus habiles peut-être — ça vaut mieux que par des mesures violentes ! — il faut défendre et sauvegarder nos droits à l'instruction et à l'éducation religieuses de l'enfance.

Dans l'arrangement à effectuer pour les Nouvelles Provinces de l'Ouest, la question des écoles était l'une des plus délicates à traiter et sans doute aussi l'une des plus importantes. Sir Wilfrid Laurier a éloquentement défendu le droit naturel et les droits acquis des *écoles séparées* du Nord-Ouest. M. Borden, le distingué chef de la loyale opposition, a exprimé l'espoir que justice serait rendue à tous et que l'irritante question des écoles ne redescendrait plus dans la tourmente des discussions politiques. Tant mieux !

Il fallait s'attendre à une sortie du grand chef des Orangistes. Le Dr Sproule n'y a pas manqué. Hélas ! la question menace de s'agiter plus que de raison. Pour ma part, j'espère que nous pourrons compter sur nos députés et attendre une décision finale en harmonie avec les exigences de nos droits les plus sacrés.

Voici le passage du discours de l'Honorable Sir Wilfrid Laurier auquel je viens de faire allusion. Il résume bien la pensée maîtresse du Premier Ministre, et il a eu l'honneur d'exaspérer ces bons Orangistes :

“ Elevons-nous au-dessus de ces considérations. Je ne veux pas parler du principe abstrait des écoles séparées. J'en veux parler au point de vue du devoir et du patriotisme canadien. Je n'ai jamais compris pourquoi on s'opposerait à un système en vertu duquel après l'enseignement de matières séculières on enseignerait les préceptes de la religion du Christ.

même avec les divisions qui existent parmi ses fidèles. Nous vivons dans une Confédération de sept provinces où, par la volonté et par la tolérance du peuple la morale et la tolérance chrétiennes, sont enseignées, et nous vivons à côté d'un pays que j'admire mais où les dogmes ne sont pas enseignés, de peur qu'ils s'adressent à des personnes qui n'y croient pas.

Quand je compare les deux pays, d'un côté le lynchage et les meurtres et de l'autre chez nous l'absence de ces tristes spectacles, je remercie le ciel que nous vivions dans un pays où les enfants se voient enseigner la morale et les dogmes chrétiens. Les deux systèmes ne peuvent être également sains et je n'hésite pas à dire que dans ce cas comme dans bien d'autres, c'est aux institutions de mon pays que j'accorde toute ma confiance."

* * *

Sur cette très vivante question des écoles et précisément en vue des réglemens à effectuer pour celles de l'Ouest, M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec, a publié, dans le Soleil de Québec (11 février), un vigoureux article où il prend la défense de nos institutions scolaires trop souvent décriées. Il le termine par cette remarque très juste qui donne le pourquoi des objections orangistes :

"Les partisans de l'école neutre savent ce qu'ils font quand ils veulent arracher l'enfant aux influences religieuses de l'éducation : et ils ne doutent pas que ce soit le moyen le plus sûr de déchristianiser sa conscience et de ruiner en notre pays le prestige de la morale et de la foi catholiques. Tout autre motif qu'ils invoquent n'est que prétexte, et c'est pourquoi il nous plaît d'espérer que nos législateurs ne se laisseront pas captiver par leurs arguties, mais qu'en ce pays de tolérance, ils sauront protéger efficacement tous les graves intérêts et toutes les légitimes libertés."

* * *

Et pendant que nous parlons des écoles et de l'avenir, la mort moissonne toujours autour de nous.

Le vieux curé de Berthier, M. l'abbé Champeau est mort ces jours derniers. Il avait plus de quatre vingts ans.

Sont aussi décédés au cours du mois, M. l'abbé Guimond

(J. O.), curé de Saint Damien de Bellechasse, à 44 ans, et M. l'abbé Rioux (J. D.), curé de Sainte-Flavie de Mont-Joli, à 45 ans.

Un très pénible accident, déplorable à tous les égards, a tué brusquement l'autre jour deux religieux trappiste d'Oka, le frère Marc (diacre) et le frère Cousineau (convers).

Enfin, l'on déplore aussi la mort subite du Révérend Frère Antonin, supérieur des Frères de Ste Croix à Hochelaga.

Pour tous ces défunts, offrons à Dieu une prière. *Sancta ergo et salubris est cogitatio.*

L'abbé ELIE J. AUCLAIR.

1er mars 1905



P. S. — Je demande la permission de recommander à la bienveillance de vos lecteurs, notamment aux Préfets des études et aux distributeurs de prix dans nos collèges, le modeste volume, que j'ai publié, il y a quelques mois : *Articles et Etudes*.

Il est en vente chez les Libraires de Montréal, à 75 cts.

Pour ceux qui prendraient dix *exemplaires*, j'accorderais une réduction importante. S'adresser au Séminaire de Sherbrooke.

Déjà la plupart de nos maisons d'enseignement secondaire m'ont fait l'honneur d'une commande. D'autres m'ont promis d'y penser !

En tout cas, *bis repetita placent!* Mon volume est canadien tout à fait. C'est quelque chose déjà. D'ailleurs, on comprendra qu'il m'est difficile de dire publiquement tout le bien que j'en pense ! — E. J. A.

Le choix d'un état

Un païen fameux, Cicéron, a écrit: " Avant tout, il faut arrêter ce que nous voulons être et le genre de vie que nous voulons embrasser. Cette délibération est de toutes la plus difficile; car la jeunesse étant infirme dans ses conseils, chacun se choisit le genre de vie qui lui plaît davantage, et il se trouve ainsi engagé dans une carrière avant d'avoir pu juger qu'elle était pour lui la meilleure."

Après avoir entendu la sagesse païenne, écoutons la sagesse chrétienne. Saint Alphonse de Liguori écrivait à un jeune homme: " Le choix d'un état est une affaire de la dernière importance parce que, de là, dépend le salut éternel. Celui qui embrasse l'état auquel Dieu l'appelle se sauvera facilement; mais, pour celui qui n'obéit point à la vocation divine, il lui sera difficile, et même moralement impossible de se sauver. La plus grande partie de ceux qui se sont damnés se sont damnés pour n'avoir pas correspondu à leur vocation."

Dans toutes ses actions, l'homme doit se conduire d'après sa raison; et abdiquer cette raison, quand il s'agit de prendre une détermination de laquelle dépend le bonheur de la vie, ce serait l'aveuglement le plus étrange et le plus fatal. Le chrétien, dans chacune de ses œuvres, doit se laisser guider par sa foi; mais la lumière de la foi lui est-elle jamais plus nécessaire que dans le choix d'un état? Qui ne voit que le salut éternel est intéressé à ce choix? Il importe donc que chacun, pour résoudre d'une manière décisive la question de la vocation, prenne les moyens de connaître l'état dans lequel il pourra vivre d'une manière plus agréable à Dieu et plus utile pour son salut. C'est parce qu'on s'engage en étourdi dans telle carrière que tant d'hommes souffrent ici-bas, comme des membres déboîtés; ils sont en dehors de leur voie, et rien ne leur réussit.

Or, les moyens à employer pour ne pas s'égarer dans son choix sont la prière, la réflexion et les conseils sincères.

Saint Alphonse écrivait encore à ce même jeune homme: " Il faut, en outre, prier instamment le Seigneur de vous faire connaître sa volonté, quel que soit l'état auquel il vous destine. Mais, remarquez bien que, pour obtenir cette lumière, vous devez

le demander en vous tenant dans une pieuse indifférence. Celui qui prie Dieu de l'éclairer sur le choix d'un état sans être dans cette indifférence, et qui, au lieu de se conformer à la volonté de Dieu, demande plutôt que Dieu se conforme à la sienne, ressemble à un pilote qui feint de vouloir, mais qui, en réalité, ne veut pas que son vaisseau avance : il commence par jeter l'ancre à la mer, et, ensuite, il tend les voiles. Le Seigneur ne communique point sa lumière aux personnes ainsi disposées, et il ne leur parle point. Si, au contraire, vous le suppliez avec une généreuse indifférence et avec la résolution de suivre sa volonté, il vous fera connaître clairement l'état qui est le meilleur pour vous."

Un jeune homme, à dater de sa Première Communion, n'a rien de plus important à demander à Dieu que la grâce de connaître sa vocation. C'est en s'adressant avec confiance à la Sainte Vierge qu'il réussira plus sûrement à être éclairé d'en haut à ce sujet. C'est par Marie que saint Louis de Gonzague connut les desseins de Dieu sur lui.

En second lieu, il faut réfléchir, non pas d'après les idées du monde, ni d'après ses préjugés, mais d'après les lumières de la raison et de la foi. C'est ce que remarque encore saint Liguori dans la lettre que nous citons. " Si donc, dit-il, vous voulez choisir l'état le plus sûr pour arriver au salut, ce qui est tout pour nous, considérez que votre âme est immortelle, et que la fin pour laquelle Dieu vous a mis en ce monde n'est certainement pas d'y acquérir des richesses et des honneurs, ou d'y mener une vie commode et agréable, mais c'est uniquement pour mériter la vie éternelle par la pratique des vertus : *Finem vero, vitam æternam*. Au jour du jugement, il ne vous servira de rien d'avoir élevé votre maison, ni d'avoir figuré avantageusement dans le monde ; mais seulement d'avoir aimé et servi Jésus-Christ, qui doit vous juger. Le mal est que, dans le siècle, on pense peu à Dieu, et peu aussi à l'autre monde, où nous devons demeurer éternellement. Toutes les pensées, ou presque toutes, s'appliquent aux choses de la terre ; de là vient que la vie est malheureuse, et plus malheureuse encore est la mort. Si donc vous voulez être sûr de bien choisir votre état de vie, représentez-vous à la mort, et choisissez l'état que vous souhaiterez alors d'avoir choisi. Alors, il ne sera plus temps de réparer votre faute, si vous commettez celle de négliger votre divine vocation, pour suivre le penchant naturel qui vous porte à vivre avec plus de liberté. Considérez que toutes les choses d'ici-bas ont une fin. La scène de ce monde

doit finir un jour pour chacun de nous." Saint Simon de Créspey-en-Valois était fils du vaillant Raoul de Crespy, descendant de Charlemagne. Son père le fit élever à la cour de Guillaume-le-Conquérant, afin de lui apprendre l'art de la guerre; et le jeune homme excella, en effet, dans le métier des armes. Il fit bien voir plus tard sa valeur en défendant ses droits pendant trois ans contre Philippe 1er, roi de France; mais une blessure qu'il reçut dans un combat le fit réfléchir sur la vanité des choses de ce monde. Plus tard, faisant transporter le corps de Raoul, son père, du château de Montdidier à celui de Crespy, il voulut voir encore une fois les restes de son père. A la vue des ravages de la mort, il s'écria: " Est-ce donc là le corps de Raoul, ce guerrier si redouté dans l'art des sièges! Voilà donc où aboutit la gloire des grands du monde!" Et bientôt après il alla s'enfermer dans le monastère de Saint-Oyend, en Franche-Comté, et il y devint un saint.

Enfin, il faut consulter. Et c'est là qu'il y a lieu de s'étonner de la folie de ces jeunes gens qui, à l'âge des illusions, de l'inexpérience, prennent d'eux-mêmes, sans demander avis à personne, un parti des plus graves pour leur avenir. C'est là une témérité inexplicable qui ne peut avoir que les suites les plus fâcheuses. Mais à qui demander conseil? Toujours et pour tout à son confesseur, en lui faisant bien connaître ses dispositions. S'il s'agit du mariage, il faut de plus demander l'avis de ses parents qui, dans ce cas, ont plus d'expérience que qui que ce soit. Mais quand il s'agit du célibat ou de la vie religieuse, les parents n'ayant aucune expérience à cet égard, comme le remarque saint Alphonse de Liguori, ce n'est pas à eux, mais à un prêtre éclairé qu'il faut demander des lumières que n'ont pas les gens du monde. Le grand théologien Suarez conseille même, dans ce dernier cas, de choisir un prêtre qui ait des idées justes sur la vie religieuse, et qui en ait, s'il est possible, quelque expérience.

L'abbé BERTHIER.

Comment trouver un bon directeur. Mais qui trouvera cet ami? Le Sage répond; ceux qui craignent Dieu, c'est à dire les humbles qui désirent fort leur avancement spirituel...Priez Dieu avec une grande instance qu'il vous en fournisse un qui soit selon son coeur et ne doutez point, car, quant il devrait envoyer un ange du Ciel, comme il fit au jeune Tobie, il vous donnera un guide bon et fidèle.

SAINT-FRANCOIS de Sales.

La Méditation

L'art de méditer

Nous avons déjà traité de la méditation quotidienne dans le numéro précédent; mais ce que nous allons dire ici n'impliquera aucune répétition de ce que nous avons inséré là, les deux points de vue où nous nous plaçons étant entièrement distincts.

Nous entendons rappeler ici simplement et sommairement quelques préceptes généraux en matière d'oraison mentale, préceptes bien connus, il est vrai, mais qu'il n'est jamais superflu de remettre en mémoire, sous des formules précises.

Ce que nous allons dire, nous l'extrayons fidèlement du *Livre des Exercices spirituels* de saint Ignace, et des notes de son commentateur autorisé, le P. Roothaan, qui fut Général de la Compagnie de Jésus.

Comment se préparer à la méditation? Comment s'y exercer? Par quels moyens la rendre vraiment profitable! Telles sont les idées générales sous lesquelles se rangent les questions suivantes.

1. *Qu'entend-on par la préparation éloignée à la méditation?*

La préparation éloignée de la méditation n'est autre chose qu'une disposition de l'âme qui la rend propre à méditer avec fruit, en éloignant les obstacles et en employant les moyens. — Les principaux obstacles sont: l'orgueil et la vaine estime de soi-même; tous les péchés auxquels l'âme est attachée et qu'elle ne travaille pas à détruire; la dissipation de l'âme et le manque de vigilance sur soi-même pendant le jour. — Les principaux moyens sont: l'humilité, la pureté d'intention, la mortification et la garde des sens, parce que ces vertus contribuent surtout à établir l'âme dans le calme, et à attirer sur elle une effusion plus abondante des grâces divines.

2. *En quoi consiste la préparation prochaine?*

La préparation prochaine consiste principalement dans les actes suivants:

1° La veille, je parcourrai le sujet de la méditation du lendemain, pensant doucement au fruit que j'en pourrai retirer, relativement à l'état de mon âme:

2° Après m'être couché, et avant de m'endormir, je penserai à l'heure à laquelle je dois me lever, et pour quelle fin, et je résumerai pendant l'espace que durerait un *Ave Maria*, l'exercice de méditation que je dois faire;

3° A mon réveil, j'éloignerai de mon esprit toute autre pensée, pour m'occuper de suite du sujet que je dois méditer;

4° Avant de commencer, je me tiendrai debout, le temps que durerait un *Pater noster*, à un ou deux pas de l'endroit où je dois méditer, l'esprit élevé vers le ciel, et considérant comment Dieu notre Seigneur me regarde; puis je me prosternerai en m'humiliant devant lui;

5° Je m'offrirai à Dieu tout entier avec toutes les puissances de mon âme, et demanderai le secours divin afin de bien méditer. Cet acte appelé oraison préparatoire, peut se formuler ainsi, toujours le même, au début de chaque méditation: *Mon Seigneur et mon Dieu, je vous demande de tout mon cœur que, pendant cette méditation, toutes mes pensées, toutes mes intentions, toutes les onérations de mon âme, soient très purement et très parfaitement dirigées au service et à la louange de votre divine Majesté* — On fera en sorte que cet acte parte moins de la bouche que du cœur. On aura soin surtout de ne jamais l'omettre, un empêchement imprévu obligeât-il de commencer la méditation après l'heure marquée.

Il n'est aucun de ces points qui ne soit d'une sérieuse importance, et chacun peut se persuader que ses progrès dans l'oraison mentale seront rapides, s'il les observe avec une grande fidélité; qu'ils ne seront que médiocres, s'il les observe avec moins d'exactitude; qu'ils seront nuls, s'il n'y fait aucune attention.

3. *Comment exercer dans la méditation les facultés de l'âme: intelligence, cœur et volonté?*

L'INTELLIGENCE.—Le rôle de l'intelligence ou entendement est surtout de s'appliquer à retirer, par le raisonnement, un fruit pratique de la considération attentive du sujet et de toutes ses circonstances. Celui qui médite doit se servir, en ce travail, de la lumière de la foi, c'est-à-dire considérer chaque vérité à la lumière des paroles divines sur lesquelles cette vérité est fondée. La lumière surnaturelle est seule de nature à le guider vers les vraies conclusions.

Un moyen à la portée de tous, pour éclairer la marche du raisonnement, est de se poser à soi-même quelques questions faciles à résoudre, comme les suivantes: 1. Qu'ai-je à considérer

s
c
(
F
I
d
et
ai
di
vi
nc
bi
nc
qu
ch
les
ass
soi
soi

Le
à i
peu
la p
cha
qu'
mèr
mèr
d'un
Les
sur
sero
beso

affec
Igna
entiè
mais
fauf

sur la vérité que je médite? — 2. Quelle conclusion pratique dois-je en tirer? — 3. Quels motifs m'engagent à me conformer à cette doctrine? — 4. Comment l'ai-je suivie jusqu'ici? — 5. Que dois-je faire dans la suite? — 6. Quels moyens dois-je prendre?

LE CŒUR. — Des considérations doivent naître les affections. Le cœur s'y exerce en se livrant intérieurement aux actes de différentes vertus : confiance, amour, repentir, humilité, zèle, etc... et aux sentiments qui correspondent à ces vertus. Les affections doivent être très fréquentes dans tout le cours de la méditation, parce que ce sont elles qui font de la méditation une vraie prière. Quant à la manière d'exprimer ses affections, il ne faut point s'en mettre en peine, puisqu'on peut le faire très bien de cœur, sans employer aucune parole. Il est toutefois à noter que le sentiment du cœur est efficacement secondé par quelques paroles qui l'expriment et il sera de grande utilité pour chacun, en consultant l'Écriture Sainte, les prières de l'Église et les paroles des saints, de se former un recueil de courtes sentences assorties aux divers sentiments de l'âme. Et que ces sentences soient courtes, que l'on en comprenne bien la force, et que l'on ait soin de se les rendre familières.

LA VOLONTÉ. — Des affections, il faut passer aux résolutions. Le but de la méditation étant de nous déterminer efficacement à imiter les exemples et les vertus de Notre-Seigneur, ce but ne peut être atteint que par des résolutions proprement dites. C'est la part de la volonté : — La volonté est dite prendre une résolution chaque fois qu'elle se détermine à mettre en pratique les lumières qu'elle a recueillies sur une considération. On peut, par le fait même et très légitimement, en prendre plusieurs au cours d'une même méditation ; et leur place naturelle est aussi bien à la fin d'un point quelconque du sujet, qu'à la fin du sujet tout entier. Les résolutions seront d'autant plus solides qu'elles reposeront sur des motifs mieux raisonnés et mieux compris, et elles ne seront vraiment pratiques qu'à condition de correspondre à un besoin actuel, et être efficaces pour réformer et améliorer la vie.

4. *Comment conclure le travail de la méditation ?*

Il faut conclure le travail de la méditation par un entretien affectueux avec Dieu, ou colloque, selon l'expression de saint Ignace. Sans doute il est à souhaiter que la méditation tout entière ait déjà ce caractère d'entretien ou colloque avec Dieu, mais de quelque manière qu'on l'ait comprise et traité, il ne faut pas la terminer sans un colloque court et fervent. On y

demande à Dieu la grâce d'être fidèle aux résolutions prises. On en profite pour formuler quelque demande que l'on a à cœur d'obtenir. On y recommande à Dieu ses intentions. On s'entretient avec lui comme un ami avec son ami, comme un serviteur avec son maître.

Le colloque se termine par une courte prière. Cette prière dite, on se lève, n'interrompant qu'avec respect son entretien avec Dieu et sans perdre de vue sa présence. S'il est nécessaire de quitter sur le champ le lieu de la méditation, qu'on ait soin de se garder dans le calme et dans la modestie, afin de ne pas perdre en un instant le fruit que l'on a laborieusement recueilli au cours de la méditation.

Un très bon moyen de conserver à travers la journée le souvenir de la méditation et des résolutions prises, est de choisir une oraison jaculatoire conforme au sujet médité ou aux résolutions adoptées, et de la répéter souvent dans le jour. On peut aussi très avantageusement se rappeler par la pensée, le lieu de la méditation où nous avons rencontré et contemplé Notre-Seigneur. Il y revenir souvent pour l'assurer de notre fidélité, implorer son secours, demander sa bénédiction, prendre ses ordres, confesser nos fautes, etc.

5. *Quelle est l'utilité de la méditation ou revue de méditation et comment la faire ?*

Une courte récollection ou revue de la méditation, à un moment ou à un autre, est infiniment utile à quiconque veut apprendre l'art de bien méditer, et recueillir de la méditation des fruits abondants. Si elle a mal réussi, il faut en rechercher les causes, s'exciter au repentir et former la résolution de corriger ce qui doit être corrigé. Une pratique excellente aussi est de reprendre par écrit, quand on le peut, quelques notes sur les méditations que nous avons faites. Cette pratique doit même être familière à ceux qui ont à cœur leur perfection. En relisant ces notes de temps en temps, ils ne manqueront pas de se sentir plus efficacement excités à les observer.

6. *Est-il à propos, et dans quelles circonstances, de répéter plusieurs fois la même méditation ?*

Il est souvent utile de répéter plusieurs fois la même méditation, parce que ces sortes de répétitions ouvrent plus largement la voie aux affections intérieures, qui sont une grande partie du fruit de la méditation. Il faut y éviter les raisonnements trop longs et trop multipliés. Le mieux est de revenir aux passages déjà médités avec ou sans succès, plutôt pour les goûter que pour les approfondir.

7. *Qu'est-ce que méditer en forme de contemplation ?*

La contemplation est un procédé d'oraison distinct de l'exercice des puissances de l'âme que nous venons de définir, et qui se dénomme méditation, au sens strict du mot. Tandis que la méditation proprement dite s'applique surtout à considérer une vérité, et à en retirer, par le raisonnement, un fruit pratique, la contemplation procède quelque peu autrement. Dans la contemplation, l'âme s'attache surtout à un fait; elle s'y rend attentive; elle fait effort pour y entrer et s'y mêler; elle s'applique, avec la grâce du Saint-Esprit, à discerner tout ce qui s'y passe; elle observe les personnes, elle écoute les paroles, elle considère les actions. Et elle profite de ce qu'elle découvre pour réfléchir et prier, pour offrir ses hommages, présenter ses requêtes et s'exercer à la pratique des vertus. — Telle est la contemplation.

La méditation a quelque chose de plus abstrait, la contemplation est plus concrète; celle-là procède davantage par raisonnement, celui-ci par simple contact. La contemplation est plus vivante.

Toutefois, quoique distinctes entre elles, la contemplation et la méditation, loin de s'exclure, se complètent au contraire avantageusement. Fort souvent en effet dans une même page d'évangile, les vérités et les faits se mêlent et se compénètrent de telle sorte qu'il est nécessaire de recourir en même temps, quoique sans confusion, à l'une et à l'autre.

8. *Qu'est-ce que méditer en forme dite d'application des sens ?*

C'est appliquer les sens inférieurs de l'âme à la contemplation d'un mystère qu'elle a déjà médité par le moyen de ses facultés. L'âme emprunte au corps ses yeux pour voir, ses oreilles pour entendre, son odorat pour aspirer, son goût pour savourer, ses mains, ses lèvres pour toucher et baiser pieusement tout ce que le corps eût directement perçu, s'il eût été réellement présent à l'accomplissement du mystère. Le tout par une communication de simple contact, sans effort de raisonnement et d'investigation. L'âme s'y repose avec une grande douceur et en tire de grands fruits.

Telles sont les notions élémentaires que nous voulions rappeler et formuler d'une manière précise. Plus nous les aurons comprises et goûtées, plus elles nous seront profitables, et plus nous mettrons de zèle à les enseigner aux âmes qui nous sont confiées.

(Documents du ministère pastoral).

La fin de Pilate

Il n'est pas possible qu'étant allé à Vienne, en Dauphiné, vous n'ayez vu, près d'une des portes, l'antique monument que les Viennois appellent l'*Aiguille*. C'est un édicule carré et évidé sur chaque face, formant arcade, portant une petite pyramide ou obélisque, et qui rappelle certains tombeaux de la voie Appienne. En effet beaucoup, à tort ou à raison, le tiennent pour un tombeau romain. Il borde aujourd'hui la grande route qui va de Lyon à Marseille, en longeant presque le Rhône, lequel coule au pied des ruines de cette petite Athènes de la Gaule des Césars.

Vienne était cela autrefois. Il y avait là un théâtre, des arènes, un prétoire, un arc de triomphe, un temple à Auguste et à Livie, un beau pont sur le fleuve, des aqueducs, des thermes, dont on retrouve quelque chose. C'était plus qu'un important municipium de province, c'était presque une capitale. Sous Claude, le préfet des Gaules y avait son palais, et le préfet maritime y surveillait sa flottille, qui remontait et souvent stationnait dans le Rhône. On y cultivait les lettres. Une petite cour gravitait autour de ces petits princes; des rhéteurs, beaux esprits, se redisaient, aux Bains, les petits vers de Martial, ce dont lui-même a tiré vanité quelque part (1).

Aujourd'hui la *Vigenna* ou *Vienna* antique est une ville morte: hommes et choses d'autrefois y sont oubliés, et l'*Aiguille* viennoise, en promenant mélancoliquement, depuis dix-huit siècles, son ombre autour d'elle, n'a rien écrit sur la poussière qui nous fasse connaître celui dont les cendres ont reposé sous ce mausolée. Le socle ne porte pas de nom; l'histoire garde le silence; mais la tradition, elle, est encore vivace. Elle parle, et quand on demande aux gens de la ville: "Qui repose là?" ils répondent en se signant: "C'est le tombeau de Pilate! Eh! le pauvre!"

(1) Malte-Brun, *Géographie*, liv. LIII, p. 135.—*Univers pittoresque*, par le comte de Laborde, p. 42.—*Géographie de la Gaule*, d'après la table de Peutinger, par Ernest Desjardin, p. 317.—L. Millin, *Voyage dans le midi de la Gaule*, tome II.

Martial, lib. VII, *Épig.* 88.

Fertur habere meos si vera est fama libellos
Inter delicias pulchra Vienna meos,

q
s
d
v
d
d
ré
qu

Pi
dé
av
de
pri
me
tio
les
s'ét
par
on
sa c

rate
rich
dom
Vill
des
rare
conf
fond
et P
proc
jama

(1)
(2)
de Pil

Le tombeau de Pilate ? Comment se trouve-t-il là ? Ceux qui racontent, qui dissertent, qui compulsent les souvenirs, ne sauront pas vous le dire. Ceux qui devinent, qui chantent, qui demandent peu aux livres, qui demandent tout aux rêves dont le vol perce les nuages, même les nuages de l'histoire, en savent-ils davantage ? Il faut du moins les entendre. *Le mens divinius* dont ils se disent gratifiés a le secret des choses ; et ils ont des récits qui consolent de la vérité, parce qu'ils sont plus beaux qu'elle, si toutefois il est rien de plus beau que le vrai ?

* * *

C'était donc là, à Vienne, que vivait exilé le trop fameux Pilate, procureur de la Judée sous Tibère, qui, pour ne pas déplaire à son maître, avait fait crucifier son Dieu. Ce Dieu avait eu sa revanche, et sur un signal invisible de sa main, l'ami de César avait été disgrâcié et proscrit par décret de César. Les princes veulent bien qu'on les serve, mais non qu'on les compromette. Pilate avait dépassé la mesure d'exactions et de vexations permises aux agents de l'Empire. Le peuple s'était soulevé, les délateurs avaient dénoncé, le sénat s'était inquiété, le prince s'était irrité, et Pilate rappelé de son gouvernement avait été jeté, par-dessus les Alpes, dans une ville de troisième ordre, où, comme on pense bien, il était tombé fort étourdi du coup et meurtri de sa chute.

Il ne devait pas s'en remettre. Ce n'est point que le procureur fût sorti les mains vides de son gouvernement ; les richesses de l'Orient, prélevées sur les tributaires, l'avaient dédommagé des ennuis de vivre loin de ce que Cicéron appelait la Ville-Lumière (1). Il avait rapporté de là dans l'ancienne cité des Allobroges de beaux restes de l'opulence qu'il devait à son rare talent dans l'art d'administrer, lequel, dès ce temps-là, se confondait avec celui de s'enrichir. Mais la domination était le fond d'un Romain, comme la liberté était le fond d'un barbare : et l'ambition de Pilate ne se consolait pas d'avoir vu les faisceaux proconsulaires se briser entre ses mains, sinon sur ses épaules, à jamais privées du laticlave.

Sa femme, Claudia Procula (2), essayait bien de panser la

(1) Urbem, urbem, cole mi Rufe, in ista luce vive.

(2) Une très ancienne légende des Gaules porte que Claudia Procula, femme de Pilate, était originaire de Narbonne.

blessure de l'exil, et elle avait la main assez délicate pour cela ; mais une autre blessure s'était ouverte dans ce cœur, une blessure étrange qui s'envenimait chaque jour : la blessure du remords. Lui, le Romain, lui le sceptique, s'était pourtant bien cru pré-muni, cuirassé contre ce préjugé vulgaire. Il en avait tenu si peu de compte, tout le temps qu'il avait été un des maîtres de l'Orient ! Mais maintenant, il était seul, proscrit, brisé, loin des hommes, près de lui-même ; et dans le silence de cet isolement, tout ce monde de crimes avait retrouvé une voix qu'il croyait étouffée et qui n'était que baillonnée. C'était une voix vengeresse comme celle des Euménides ; et quand tout ce sang versé, tout ce peuple écrasé, surtout ce Prophète immolé, ce Nazaréen crucifié, se dressaient devant lui, il passait sur son front une sueur froide que seule pouvait essuyer la main de Claudia. Alors le malheureux, comme pour échapper à lui-même, s'enfuyait effaré par la campagne, où on le voyait porter ses pas précipités, suivant de près le bord du fleuve, qu'il contemplait d'un œil avide pendant de longues heures.

* * *

Un jour de l'an 39, sous le second consulat de Caius César Caligula Auguste, et celui de L. Apronius Cæsanus, on entendit parler, dans la maison de Pilate, d'une troupe de Juifs et de Juives qui venaient de débarquer à Marseille. De là ils s'étaient dispersés dans la vallée du Rhône, prêchant un Dieu nouveau, et opérant, disait-on, de ces prodiges surhumains que le peuple se plaît à prêter aux magiciens de l'Orient. Une femme de cette nation, appelé Marthe, était venue à Vienne qu'elle enchantait de ses récits et aussi des merveilles de son art prestigieux. Tout le peuple courait à elle et s'attachait à ses pas.

Cette nouvelle apportée à Pilate lui déplut : " Des Juifs ! partout des Juifs ! s'écria-t-il irrité. Qu'est-ce que ces mendiants peuvent donc venir faire ici ? Ne saurait-on trouver dans tout l'Empire un coin où ne pénètre, où ne pullule cette engeance maudite ? Des Juifs ! Des Juifs ! Des Juifs ! "

Claudia, comme toujours, s'efforça de le calmer. Elle s'assit près de lui, sous un atrium ouvert d'où de grands jardins descendaient en pente jusqu'au fleuve que l'on voyait au loin s'enfoncer entre des collines argentées par les feux du matin.

" Mais, seigneur, lui disait-elle d'une voix qu'elle rendait

encore plus douce qu'à l'ordinaire, que peuvent vous faire ces pauvres Juifs qui eux ne vous connaissent pas ? Pourquoi toujours penser à ce peuple ? Pourquoi tant vous agiter ? Ne sauriez-vous vivre heureux dans cette villa où tout respire la paix. Allons, si vous m'en croyez, nous ne songerons plus au passé, et nous jouirons au jour le jour du bonheur de vivre ensemble et de n'être plus rien . . .

— “ N'être plus rien, Claudia ! Mais comprenez-vous ce mot ? N'être plus rien, au lendemain de si belles destinées, et à la veille de grandeurs plus magnifiques encore ! Ces grandeurs supérieures, il les atteindra peut-être lui, ce Vitellius, ce gouverneur de la Syrie, cet ennemi de ma fortune, qui, vendant ses services à ces vils Samaritains, m'a dénoncé à Rome, où il a fallu me rendre comme un criminel vulgaire, pour me justifier. Et qu'avais-je fait, sinon réprimer la révolte de Samarie menaçante, arrêter les insurgés au pied du mont Garizim, décapiter leurs chefs et servir ainsi Rome, l'Etat et le Prince ? (1)

— “ Il est vrai que vous avez fait beaucoup pour le Prince . . .

— “ J'ai fait tout, Claudia. C'est pour lui que je me suis fait un ennemi de ce peuple qui ne prononce plus le nom de Pilate qu'avec horreur. Ce sont ses images sacrées que j'avais introduites de nuit à Jérusalem, malgré la religion de cette race superstitieuse. Et quand toute la ville en deuil se porta à Césarée, enveloppa mon palais, se jeta à terre autour de ma demeure et resta ainsi durant cinq jours et cinq nuits, pleurant, gémissant, mêlant de la cendre à ses cheveux, déchirant ses vêtements, me suppliant d'enlever de la Cité sainte ces signes sacrilèges, vous m'êtes témoin que je ne fléchis point, je montai sur mon tribunal, et j'ordonnai à la cohorte d'envelopper cette troupe et de tirer . . . Si je cédai enfin, si à la vue de ces Juifs qui, prosternés à terre, présentaient d'eux-mêmes leur gorge aux légionnaires, je leur fis grâce de la vie, c'est moins pour eux que pour lui, car je craignais une sédition et une nouvelle insulte aux aigles de César (2).

— “ Il est digne de vous, seigneur, d'avoir été élément. Je sais bien, d'ailleurs, que vous n'êtes pas cruel.”

En disant ces paroles, Claudia avait mis sa main dans celle de Pilate ; il comprit ainsi qu'elle était contente de lui et qu'elle le remerciait.

(1) Josèphe, *Histoire des Juifs*, livre XVIII, ch. V.

(2) Josèphe, *ibid.*, ch. IV.

— “ Oh ! non, je ne suis pas cruel ; reprit-il aussitôt. Je n'aime pas le sang, Claudia, il ne faut jamais verser le sang inutilement. Et puis, ne serait-ce pas dommage de souiller un glaive romain du vil sang de ce peuple ? Je le méprise trop pour cela. Témoin cette insurrection que je réprimai, à Jérusalem, mais à coup de bâtons simplement. Vous en souvenez-vous ? ”

Claudia baissa les yeux.

Pilate se frottait les mains, et, s'efforçant de rire : “ Cette populace ! Croyez-vous qu'elle avait eu l'audace de murmurer contre moi, parce que — belle affaire ! — j'avais enlevé quelques drachmes à ce qu'ils nomment leur corban, leur trésor sacré, pour avec cela construire des aqueducs et leur donner de l'eau. Les ingrats ! J'aurais pu tirer d'eux une sanglante vengeance. Je préférerais n'armer nos soldats déguisés et mêlés à la foule que de bâtons au lieu d'épées, avec ordre de frapper au premier cri séditionnel. Il est vrai qu'ils frappèrent. Quelle collision ! quels cris ! quel tumulte ! quelle déroute ! Il fallait voir ces circoncis s'enfuir sous cette grêle de coups, ou se traîner à demi-assommés et rompus ! Plusieurs restèrent sur place. Du moins les autres n'y revinrent plus ; la leçon était donnée. En vérité, ce n'est pas une race comme les autres celle-là. ” (1)

La matrone se taisait ; sa main avait abandonné celle de son époux.

Pilate, lui, s'applaudissait : “ N'est-ce pas bien joué ? demandait-il. Vous ne dites rien, Claudia, vous détournez la tête ? Est-ce que vous allez encore plaindre ces misérables ? Vous avez montré toujours quelque faible pour eux. ”

— “ Il est vrai, seigneur ; et vous daignerez pardonner cette faiblesse chez une femme. Mais je ne peux m'égayer du supplice de l'innocent. ”

— “ L'innocent ! L'innocent ! Mais de qui voulez-vous parler ? J'ai supplicié l'innocent ? quel est donc cet innocent ? ”

Claudia regarda son époux : il était agité.

— “ O seigneur, pardonnez-moi si j'ai réveillé en vous quelque souvenir pénible. Mais vous me semblez souffrir. Pourquoi, grands dieux ! ces regards, ce tremblement, ce trouble ? Vous ai-je offensé, seigneur ? ”

Pilate n'entendait rien, et continuant toujours : “ L'innocent ! L'innocent ! Je vous ai compris, Claudia : vous pensez à

(1) *Josèphe, La guerre des Juifs, livre II, ch. XIV.*

votre protégé, à ce juif, ce Galiléen, ce séducteur des foules que vous me recommandiez jusque sur le tribunal où je siégeais pour son affaire, et qu'aujourd'hui vous venez encore m'accuser d'avoir crucifié. Vous êtes cruelle, Claudia."

Ayant dit cela, Pilate allait, venait, s'animait, parlait tout seul comme s'il plaidait un procès personnel devant je ne sais quel juge importun, invisible, celui de sa conscience et celui de l'avenir :

"Cet innocent, Claudia, qui vous tient tant au cœur, qu'ai-je de commun avec lui et avec son supplice ? Vous savez bien que moi, je ne voulais pas le faire mourir ; et que je refusai formellement de me mêler de cette affaire. Lorsque les Juifs envieux l'amènèrent à mon prétoire, me le dénonçant comme un mal-facteur, je leur dis pour toute réponse de le prendre eux-mêmes et de le juger selon leur propre loi. Ils me répondirent alors qu'ils n'en avaient plus le droit : c'était vrai. Il fallut bien ainsi commencer l'instruction. Elle fut bénigne. Quand ils vinrent l'accuser ridiculement d'élever des prétentions à la royauté, lui ce pauvre ouvrier, je ne pus les prendre au sérieux, et je leur déclarai à tous que cela ne me regardait pas. Est-ce que j'étais juif, moi, pour me mêler de leurs querelles ? Quant à lui, ce monarque pour rire, je l'interrogeai sur son royaume. Lorsqu'il n'eut dit que ce royaume n'était pas de ce monde, je ne vis plus en lui qu'un rêveur ; et j'eus le courage de déclarer qu'il n'y avait en lui aucun sujet de condamnation. Est-ce vrai, Claudia, est-ce vrai ?

— "Il est vrai que vous avez publiquement reconnu son innocence : vous êtes juste, seigneur.

— "Que pouvais-je de plus ? J'allais de cet homme au peuple et du peuple à cet homme : il était vraiment extraordinaire. Je le pressais de se justifier, mais lui ne répondait rien. Pourquoi ne se justifiait-il pas ? Il semble qu'il avait pris le parti de mourir ; pouvais-je le sauver malgré lui ? Je m'avisai d'un expédient. On venait de me dire qu'il était de la Galilée, je le renvoyai à Hérode comme à son juge naturel. Hérode se moqua de lui et peut-être de moi, et il me le renvoya : la fatalité me poursuivait. Une ressource toutefois me restait encore. Je proposai de lui faire grâce, à l'occasion de la Pâque, comme c'est la coutume des Juifs. Mais eux, les insensés ! préférèrent à celui-ci je ne sais quel scélérat, pris dans une sédition les armes à la main. Ils s'acharnaient sur leur proie. Des voix criaient dans le prétoire : "Crucifiez-le ! crucifiez-le !"

— “Oui, les voix de cette populace que vous aviez su tant de fois mépriser et réprimer . . .

— “C’est vrai ; mais je ne me sentais plus le maître, ni de la foule ni de moi. Il fallait les satisfaire au moins en quelque chose. Vous voyez bien, Claudia, que je ne cédaï que pas à pas, et ne reculais qu’en bon ordre. Ne voulant pas prendre sur moi de faire mourir ce malheureux, je le fis battre de verges ; et, espérant que cela apaiserait cette plèbe de le voir ainsi flagellé, meurtri, épuisé, sanglant, je le lui présentai en disant : “Voilà l’homme !” Rien ne put les attendrir ; j’essayai donc de les faire rire. C’était une tactique de ma clémence de rendre ce pauvre prétendant ridicule, afin de le rendre pardonnable. Je le fis revêtir, non, pas moi, mais je laissai ma garde l’affubler d’une pourpre de dérision, l’armer d’un sceptre de roseau, le couronner d’épines, en le saluant roi. Cette fois encore, comptant désarmer leur colère par le rire ou la pitié : “Voilà votre roi !” leur dis-je. Rien n’y fit. Je dus m’entendre de nouveau crier par mille voix : “Crucifiez-le ! crucifiez-le !” — “Quoi, “crucifier votre roi !” — Je disais cela par ironie, mais eux ne riaient pas : Au nom de la loi, “reprenaient-ils, il doit mourir !”

— “La loi ! Quel autre que vous en était l’interprète, seigneur ? Etait-ce à cette multitude à vous imposer la sienne ?

— “J’étais plein d’épouvante, je me sentais poussé à une extrémité que je voulais éviter ; car ils hurlaient toujours : “Enlevez-le, crucifiez-le !” Ce qui m’impressionnait, c’est que, parmi ces voix, il y en avait de plus savamment perfides qui disaient : “Nous n’avons pas d’autre roi que “César.” Celles-là m’entraient dans le cœur comme un glaive. Il y en eut même quelques-uns qui me dirent clairement que, si je faisais grâce, je n’étais plus ami de César. Je sentais comme le fantôme du dénonciateur qui rôdait autour de moi, tenant la délation suspendue sur ma tête. C’était trop fort. Que faire ? Est-ce que je pouvais me perdre moi-même pour le plaisir de sauver un homme de Nazareth ? Et, après tout, dites-moi, n’avais-je point fait mon devoir ? Le devoir ! Peut-il y en avoir d’autre, pour un magistrat romain, que de faire respecter la souveraineté de Rome ? Est-ce qu’il y a pour nous, mandataires de l’Etat, une autre majesté, une autre divinité que la sienne ?

“Non ; c’était trop longtemps avoir pris ce juif au sérieux. Vous savez le reste, Claudia : ce concurrent de César, ce prétendu roi des Juifs, je lui donnai un trône, il monta sur une croix. Et

pour montrer le cas que je faisais et d'eux-mêmes et de lui, je fis lire au-dessus de sa tête: JÉSUS NAZARÉEN, ROI DES JUIFS. Le soir, justice était faite, et il avait vécu....." à ,

Pilate se drapait et se redressait, affectant l'assurance, comme s'il venait de sauver l'Empire. Il regarda sa femme: "Mais vous semblez pleurer, Claudia ? Vous tremblez, qu'est-ce cela ? Eh quoi ? voyons, n'avais-je pas fait ce que je devais ? Qu'eussiez-vous fait vous-même ?"

* * *

Claudia releva sa tête qu'elle tenait dans ses mains: "Ce que j'aurais fait, seigneur ? Ce que vous deviez faire ? Mais j'avais pris, dès lors, la liberté de vous le dire. Ne venez-vous pas de rappeler qu'à cette heure même je vous envoyai prier à votre prétoire: "De grâce, qu'il n'y ait "rien entre vous et ce juste !"

— "Ce juste, dites-vous, Claudia ? Ce juste, disiez-vous ? oui, c'est le nom que vous lui donniez. Mais qu'en saviez-vous donc ? Est-ce qu'on est juste encore du jour où l'on devient un danger pour l'Etat ? Et vous, femmes, qu'entendez-vous aux affaires de ce genre ?

— "C'est vrai, seigneur ; et voilà pourquoi vous voudrez bien me pardonner de n'avoir vu dans ce malheureux qu'un homme de bien à ménager, sinon un sage à admirer.

— "Un sage ? eh bien, oui, peut-être, ce n'était pas un homme vulgaire. Il aurait pu devenir un personnage dans son pays, s'il eût su comprendre son rôle. Mais pourquoi s'est-il aliéné à plaisir tous les puissants de sa nation ? Pourquoi ces idées de réforme et ce rêve insensé d'un royaume de Dieu ? Il a soulevé la colère, il a déchaîné la vengeance. Il s'est perdu lui-même.

— "Oui, seigneur, mais cela pour le salut de son peuple.

— "Il l'eût sauvé en le dominant, car il avait de l'éloquence, de la puissance, de l'empire. On l'a bien vu après lui. Enfin, faut-il que je vous l'avoue ? moi-même, je ressentais une certaine impression étrange devant lui. Son regard entraînait dans mon âme, et y jetait des troubles dont je n'étais pas le maître. Il se disait roi, et il en avait l'autorité, la grandeur ; une grandeur qui s'imposait et qui me subjuguait. Je n'ai jamais vu de criminel comme ce criminel-là. Il se disait descendre d'en haut et venu

en ce monde pour témoigner de la vérité, comme s'il y en avait une ! Qu'est-ce que la vérité, et que voulait-il dire ? Je souriais, et pourtant je me sentais aux prises avec un terrible mystère. Je ne pouvais deviner ce que c'était que cet homme. Quand je lui parlais de mon pouvoir, il me parlait du sien. Il me disait, lui ce juif, à moi magistrat romain, que je n'aurais nulle puissance sur lui, si elle ne m'avait été conférée d'en haut, par lui apparemment ! Il me parlait, le croiriez-vous ? à moi son juge, de mon péché encore plus grand que le sien ! C'était à ne plus savoir qui était l'accusé. Je vous l'avoue, Claudia, je n'étais pas tranquille. Mais que craignais-je donc ? On parlait, il est vrai, beaucoup de cet homme singulier, depuis trois ans dans le pays ; on en faisait un prophète. Mais qu'est-ce qu'un prophète pour nous ? Un voyant de l'avenir ? Mais l'avenir, qui le connaît, Claudia ? Ah ! vous peut-être. Oui, vous croyez aux songes, je devrais m'en souvenir. Car enfin n'est-ce pas à un songe que vous vouliez m'intéresser, d'un songe vous prétendiez me faire peur, lorsque vous vous empressiez tant de me l'envoyer dire, séance tenante, à l'audience ? (1)

— “ Ah ! mon ami, ce songe, cette vision, que j'en ai souffert cette nuit-là, à cause de vous ! Ne m'en parlez jamais.

— “ Quel était-il, Claudia ? Vous en souvenez-vous ?

— “ Ah ! si je m'en souviens ! Je le porte sans cesse devant les yeux, sans pouvoir m'en distraire. Mais il restera mon secret jusqu'à mon dernier jour.

— “ De secret entre vous et moi il n'en peut exister, Claudia, Dites-moi ce songe, je le veux.”

Claudia se taisait.

“ Je le veux,” dit Pilate, et d'un geste souverain il lui commanda de parler.

Elle obéit : “ Eh bien, dit-elle, ce même homme, qui à cette heure, comparaisait devant vous, moi, pendant ce même temps, je le voyais, je ne sais comment, sur des hauteurs célestes, plein de gloire et de majesté ! Il me semblait qu'il portait des cicatrices dans ses pieds et dans ses mains, mais des cicatrices desquelles s'échappaient des gerbes de lumière. Son visage avait l'éclat du soleil, sa robe la blancheur de la neige. Des esprits innombrables formaient autour de lui comme une armée d'étoiles qui l'enve-

(1) Matthieu, XXVII, 19 ; *Sedente autem illo pro tribunali, misit ad eum uxor ejus dicens : Nihil tibi et justo illi. Multa enim passa sum hodie pro visum propter eum.*

loppaient de clarté et d'harmonies inénarrables. Une grande foule l'environnait, et j'eus alors le spectacle d'un triomphe tel que Rome n'en vit jamais de semblable. Cet homme que des millions de voix appelaient le Roi des siècles, je vis les siècles, un à un, défiler devant lui, tous les siècles du passé, tous les siècles de l'avenir, un nouvel ordre de siècle qui tous dataient de lui et portaient son signe sur le front. C'étaient des multitudes sans nombre d'hommes, de femmes, d'enfants, qui venaient tour à tour déposer leurs hommages d'adoration à ses pieds. Il y avait des soldats, des philosophes, des esclaves, des empereurs, des rois, des impératrices, des vierges, des veuves, des mères, des prêtres, des magistrats, toutes les langues, tous les âges, toutes les conditions. Il en venait du midi et du septentrion, de l'orient et du couchant, de l'Asie, de l'Afrique, des îles lointaines et inconnues encore. Il en venait toujours, et je ne pus compter le nombre des siècles successifs qui arrivèrent ainsi apporter à ses pieds l'or, l'encens et la myrrhe..”

Pendant qu'elle parlait de la sorte, Pilate s'efforçait de sourire, mais sa face pâlisait, mais ses traits se contractaient, mais ses membres tremblaient. Claudia ne le voyait pas ; elle avait les yeux au ciel comme si la vision était encore devant elle. Elle continuait disant :

“ Vous et moi étions là, seigneur, contemplant ce défilé céleste dans une stupeur muette, quand ce Souverain du monde tourna son regard vers vous. Et je crois entendre encore de quel accent il vous dit : “ Tu me demandais si j'étais roi : “ suis-je Roi maintenant ? ” Ses yeux lançaient des éclairs.

“ Au même instant, tous ces siècles, tous ces peuples, tous ces mondes entonnèrent un hymne qui remplit la terre et les cieux. Cet hymne commençait par cette parole : *Credo !* qu'ils répétaient ensuite comme un refrain à chaque strophe de l'immense cantique. On lui chantait, à cet homme glorieux, qu'il était Dieu, lumière de lumière et vrai Dieu de vrai Dieu. On le bénissait de ce qu'il était descendu des cieux, afin de se faire homme pour le salut des hommes. A ce moment, l'immensité se prosternait et adorait..

“ Poursuivrai-je, seigneur ?.. Tout à coup, ce chant des mondes se continuant sur un mode plaintif, les harpes gémirent, les cieux frémirent, la terre trembla, les esprits se voilèrent la face, et l'univers chanta tout d'une voix avec stupeur : *Et il a été crucifié sous Ponce-Pilate !*

“Ponce-Pilate ! Votre nom, seigneur, votre nom vénéré, voué à l'exécration du ciel et de la terre, de tout ce qui est, de tout ce qui sera ! J'en reçus un tel coup, que je m'éveillai de ce songe, si toutefois ce n'était qu'un songe. Et y voyant une sorte d'avertissement du ciel, — pardonnez à la superstition d'une femme, — j'envoyai aussitôt à votre tribunal un message qui vous apprît le grand tourment que je souffrais, que je souffrais pour vous, au sujet de cet homme qui maintenant était plus qu'un homme pour moi.”

* * *

Pilate était atterré. Il branlait la tête, il serrait les lèvres, il y avait dans ses yeux de la colère, de la terreur, du dédain ; il y avait un feu sinistre, mais il n'y avait pas de larmes. Il essayait son front, il disait des mots confus, il parlait de tombeau qu'il avait fait garder, de soldats qu'il avait placés, de sceau qu'il avait posé sur la pierre du sépulcre, de fausses nouvelles, de dires de femmes, de disciples trompeurs : c'était incohérent.

Puis, éclatant tout à coup : “ Est-ce ma faute à moi si les Juifs me l'ont livré ? Est-ce moi qui l'ai tué ? Ne m'ont-ils pas dit eux-mêmes au prétoire qu'ils prenaient sur eux cette affaire ? Ne se sont-ils pas écrié : “ Que son sang retombe sur “ nous ! ” Et moi, pendant ce temps, qu'ai-je fait ? Tout le peuple l'a vu : je me suis lavé les mains ; et j'ai ajouté : “ Vous voyez, je suis innocent du “ sang de ce juste ; arrangez-vous ! ” (1)

En prononçant ces derniers mots, Pilate était étrange. Ces mains dont il parlait, ces mains qu'il avait lavées à son prétoire, ces mains qu'il disait pures, il les tordait, les secouait, les regardait sans pouvoir en détacher les yeux. Il les retournait, les rapprochait, les éloignait, puis les ramenait encore, et y fixait des regards pleins d'épouvante. Quelque chose, je ne sais quoi, une tache sanglante peut-être, que lui seul voyait, y demeurait toujours. Il se mit à frissonner :

— “ Je sors, dit-il à Claudia d'une voix altérée. Ces pensées me fatiguent. Ne me parlez plus de ces choses. La paix de la campagne me rendra le repos. Je veux être seul ; je sors.”

(1) Matthieu, XXVII, 24 : *Accepta aqua, lavit manus coram populo, dicens Innocens ego sum a sanguine justî hujus : vos videritis.*

Et comme Claudia, le voyant partir, lui présentait la main, Pilate retira la sienne, qu'il craignait de montrer.

Il sortit effaré, et marchait à grands pas comme s'il était poursuivi par des êtres invisibles; descendant la colline qui portait ses jardins, il ne s'arrêta plus qu'il ne fût parvenu auprès du fleuve profond. Claudia l'avait suivi et se tenait à quelque distance, inquiète de ce qui arriverait. Elle le vit qui descendait au bord du Rhône, et là penché, il trempait, plongeait ses deux mains dans le courant. Puis le malheureux les retirait, les regardait, gémissait, les replongeait encore, les tordait l'une dans l'autre comme un insensé, s'irritait, blasphémait, contemplait d'un œil fixe les vagues succédant aux vagues, puis ouvrait ses deux bras comme pour leur demander de le cacher dans leur sein et de l'y engloutir.

Un cri d'effroi l'arrêta. Sa femme était près de lui. Elle ne lui dit rien, elle pleura. Elle prit ses mains dans les siennes, les arrosa de ses larmes, les essuya de son voile, dans lequel elle les enveloppa comme pour les dérober aux regards de l'infortuné. Lui se laissait faire, semblable à un blessé dont on bande les plaies. Sa pensée était ailleurs, absorbée tout entière par je ne sais quel souvenir terrible qui le poursuivait en le torturant. Mais son œil était sec et il ne pleurait point.

Il se calma peu à peu, au contact pacifiant de cette douce bonté. "Venez, dit Claudia, rentrons. Vous paraissez tant souffrir ! Il ne faut pas qu'on puisse vous apercevoir en cet état. Aussi bien, voici qu'un rassemblement extraordinaire se forme au bord du fleuve. Qu'y a-t-il donc là ? Venez, remontons chez nous, vous vous y reposerez."

* * *

Près de là, en effet, les gens de la ville se pressaient autour d'un spectacle qui semblait absorber toute leur attention. Un jeune homme venait de se noyer dans le fleuve. On avait déposé son corps sur le rivage, étendu sur une natte; et son père et sa mère à genoux auprès de lui s'arrachaient les cheveux de désespoir, poussant d'affreux gémissements. Ce jeune homme était connu et aimé dans la ville. On racontait qu'attiré par les merveilles qu'opérait la Juive récemment arrivée à Vienne, il se

rendait précipitamment auprès de l'étrangère pour se faire initier, quand la barque qui le portait avait chaviré dans le fleuve, d'où l'on n'avait plus retiré qu'un cadavre. (1)

Pilate et Claudia entendirent cette multitude qui poussait de grands cris de supplications. Ils s'avancèrent instinctivement de ce côté. Une femme était là, qu'à son costume ils reconnurent pour une des filles des Hébreux. "Rendez-le-nous ! lui répétait ce peuple suppliant. Vous nous dites que votre Dieu est le Dieu très bon et très grand : qu'il le montre ! c'est le moment. Aurait-il moins de puissance que Proserpine qui rendit la vie à Adonis ?

— "Ne blasphémez pas, dit la Juive. Le Dieu que je vous annonce s'est nommé lui-même la Résurrection et la Vie. Je l'ai vu, à Béthanie, ressusciter mon frère qui, depuis quatre jours, était dans le tombeau."

Pilate et Claudia s'étaient approchés de cet attroupement.— "De quel Dieu parle-t-elle ? demandèrent quelques voix.

— "C'est de JÉSUS, le Dieu béni dans tous les siècles, reprit-elle en s'inclinant. Et à ce nom divin, tout genou doit fléchir, sur la terre, dans le ciel et dans les enfers."

En entendant ce nom, Claudia dit à son époux : "Ne restons pas ici." Et elle l'entraînait.

— "Non, demeurons, dit Pilate ; je veux voir la fin de tout cela. Ces Juifs sont audacieux de raconter de telles choses. Déjà, étant en Judée, j'avais entendu parler de ce mort de Béthanie ; certaines gens en avaient fait grand bruit à Jérusalem. Mais ici il n'y a plus place à la supercherie. Que va faire cette magicienne devant ce corps sans vie ? Je l'attends là. — Je veux jouir de sa confusion. Restons."

C'était irrésistible. Pilate se sentait enchaîné, mais enchaîné à son supplice. En effet, la Juive racontait à la foule comment ce Dieu inconnu avait passé en ce monde en faisant le bien, faisant voir les aveugles, marcher les boiteux, entendre les sourds, parler les muets et revivre les morts. Elle et sa sœur Marie l'avaient reçu sous leur toit, servi à leur table, oint ses pieds de leurs parfums ; puis, quand leur frère s'était endormi du suprême sommeil, il était venu pleurer avec elles sur

(1) Raban Maur, *De vita Beate M. Magdalene et sororis ejus sancte Marthe*, place ce fait à Avignon, *apud Avenionem Viennensis provincie civitatem*. Il dit ; *Juvenis qui erat trans Rhodanum volens audire verbum Dei et videre miracula, Rhodani fluentis undæ se committens, subito æstuantis Rhodani turgentibus intercipitur undis, submersusque necatus est* (v. M. Faillon, t. II, p. 454).

son sépulcre, puis il avait frémi, puis il avait commandé d'autorité à Lazare de sortir du tombeau, et Lazare était sorti. Pour prix de tant de bienfaits, ses ennemis jaloux l'avaient livré entre les mains du gouverneur de la ville, nommé Ponce-Pilate. qui après l'avoir reconnu innocent, l'avait néanmoins fait mourir du supplice de la croix. Mais, il s'était, selon sa promesse, ressuscité le troisième jour. Enfin, après s'être montré pendant quarante jours en Judée et en Galilée, il s'était élevé au ciel, à la vue de tous ses disciples. Mais il avait laissé des héritiers de sa puissance dans des apôtres, qu'il avait envoyés prêcher son nom par toute la terre, avec le pouvoir de faire éclater sa gloire par des miracles, afin que tous croient en lui et aient la vie par lui. C'est pourquoi son frère Lazare le ressuscité, Marie sa sœur, et elle, menacés de mort par les Juifs, étaient venus sur ces rivages, avec d'autres disciples, apporter la bonne nouvelle du Royaume des cieux....

* * *

Pendant qu'elle disait ces choses, le père et la mère de la jeune victime l'écoutaient avidement, embrassant ses genoux. La Juive les releva : " Ayez confiance, dit-elle, cette mort n'a pas été voulue de Dieu pour votre malheur, mais pour que la gloire de son Fils soit manifestée aujourd'hui."

Elle se tut. Un frémissement intérieur l'avertit que la puissance d'En-haut était en elle : " Ecoutez, peuple ! Si, au nom de Jésus, je dis à ce mort de se lever et de vivre, croirez-vous que Jésus est le fils de Dieu vivant qui est venu en ce monde ?

— " Nous le croirons tous ! dit la foule, et nous l'adorerons ! "

La Juive leva les yeux au ciel : " O Maître, qui avez daigné vous faire notre ami sur la terre, je me souviens que, le jour où je pleurais sur mon frère Lazare au tombeau, vous m'avez dit à moi-même : " Je suis la résurrection et la vie, celui " qui croit en moi, fût-il mort, vivra." A quoi je vous répondis : " Je sais que vous pouvez tout, " et que votre Père vous donnera tout ce que " vous demanderez." Alors levant les yeux, ô Maître, vous fîtes à Dieu cette prière : " Mainte-
nant voici que l'heure est venue et déjà je vous rends grâces.
" ô Père tout-puissant, car je sens que vous m'exaucez, à cause

“ de ce peuple, afin qu’il croie que c’est vous qui m’avez en-
 “ voyé (1).” O JÉSUS, dites de même, et que votre nom soit
 glorifié !”

Un immense silence planait sur toute la foule. La Juive
 s’inclina vers le mort, et lui prenant la main : “ Au nom de
 JÉSUS de Nazareth, lève-toi !” dit-elle d’une voix forte.

Et le jeune homme se leva, ouvrit les yeux, comme s’il
 sortait d’un lourd sommeil, et il tendit les bras à son père et à sa
 mère. Puis tous trois tombèrent ensemble aux pieds de
 Marthe, en prononçant un seul nom : “ JÉSUS !”

— “ JÉSUS est Dieu ! s’écria la multitude. Il est Dieu, il
 est Dieu !” Ce fut une immense clameur, et le fleuve la porta
 au loin sur ses rives (2).

Claudia elle-même n’avait pu se contenir. Fendant la
 foule, elle était maintenant auprès de la Juive, dont elle pressait
 les mains avec tremblement, n’osant parler, mais pleurant ; et
 prononçant avec transport le nom de ce Dieu JÉSUS, qui se
 manifestait à elle dans sa puissance surhumaine, pour la seconde
 fois.

Elle revint vers son époux : mais il n’était plus là. A ce
 cri : “ JÉSUS est Dieu ! ” poussé par tout le peuple, Pilate
 s’était dérobé et avait pris la fuite. Quelques-uns l’avaient
 entendu répéter : “ Il est Dieu ! Il est Dieu ! et je l’ai fait
 mourir !” Puis, tournant le dos au miracle et s’échappant à grands
 pas, il s’était dirigé seul sur le bord du fleuve, où il avait fini par
 disparaître aux yeux.

On le chercha, les jours et les nuits suivantes, mais en vain.
 Des pêcheurs racontèrent que le cadavre d’un homme avait été
 vu flottant pendant quelque temps sur les eaux, tenant ses mains
 fermées et crispées convulsivement, mais qu’à mesure que la
 vague le poussait sur la rive, la terre le rejetait, comme si elle
 avait eu horreur de lui. Alors les gens s’étaient dit que sans
 doute cet homme était un parricide, et ils avaient laissé passer
 la justice de Dieu (3).

(1) S. Jean, xi.

(2) Raban Maur, *loc. cit.* Corpus inventum est, et allatum Marthæ sanctis-
 simæ est oblatum. Convenit universa civitas, et nobiliores urbis obsecrant,
 flexis genibus, ancillam CHRISTI, ut CHRISTI salvatoris magnalia liceret eos
 cernere, in juvenis hujus resurrectione. Annuit illa, etc.

Quod videntes populi conclamaverunt JESUM CHRISTUM Deum esse.

(3) Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique*, lib. II. cap. VII : Pilatus qui Conservato-
 rem nostrum morti addixit, postmodum, imperante Caio, in tantas incidit ca-
 lamitates ut mortem sibi conscriberit, suorum ipse scelerum vindex.

Comment retrouva-t-on ensuite le corps du déicide ? Qu'est-ce qui resta de lui ? Comment ses cendres furent-elles déposées dans le tombeau élevé aux portes de la ville ? Y reposèrent-elles jamais ? L'histoire ne nous l'a pas appris.

Claudia resta dans ce lieu pendant quelque temps, à prier et pleurer. Puis elle alla retrouver Marthe de Béthanie, qui était à Avignon, où elle prit le voile des veuves dans l'Église chrétienne.

Mgr BAUNARD.
(Autour de l'histoire).



La dévotion de saint François de Sales à la Passion du Sauveur était admirable. Tous les ans, la nuit du jeudi au vendredi saint, il se joignait à la procession des pénitents de la Sainte-Croix : revêtu de l'habit de la confrérie, il marchait pieds nus dans les rues, se considérant comme la victime expiatoire qui devait s'immoler pour le salut du peuple ; et au retour, pour honorer les souffrances de Jésus-Christ, s'infligeait une rude discipline. Il aimait à contempler l'image du Saint Suaire où était l'empreinte du corps et des plaies du Sauveur : il l'avait dans son bréviaire, dans sa chambre et son cabinet d'étude, dans sa chapelle et son oratoire, dans son salon de réception et sa galerie ; et quand on lui demandait la raison de son attrait pour cette image : " Oh ! disait-il, c'est que c'est le portrait des souffrances de Jésus-Christ tracé par son propre sang, et que rien n'est plus propre à nourrir la piété, à ranimer la ferveur." Souvent il méditait les divers mystères de la Passion et invitait les autres à faire de même, alléguant les fruits immenses et nombreux que l'âme recueille de cette méditation. " O Dieu, s'écriait-il, si ce divin Sauveur a tant fait pour nous, que ne ferons-nous pour lui ? S'il a donné sa vie pour nous, pourquoi ne consumerions-nous pas la nôtre à son service et pour son amour ? Oh ! qu'à jamais le jour de sa très sainte Passion soit le jour chéri de notre cœur ! O amour ! que tu es douloureux ! ô douleur ! que tu es amoureuse ! " C'était une de ses maximes, qu'il n'y avait point de plus pressant aiguillon pour nous faire avancer dans l'amour que la considé-

ration des souffrances et de la mort du Fils de Dieu. Il appelait ce mystère le plus doux et le plus violent des motifs de piété. Il cherchait en toute occasion à inculquer aux fidèles la dévotion aux plaies du Sauveur. Toujours il portait sur son cœur l'*Histoire de la Passion*, écrite de sa propre main, la regardant comme un bouclier contre les tentations et un stimulant continuel à aimer toujours davantage Jésus souffrant. Il avait une affection spéciale pour le tableau de sainte Madeleine au pied de la croix ; il l'appelait la bibliothèque de ses pensées, et il aimait à se mettre en esprit à la place de cette illustre pénitente, qui, en échange de ses larmes, avait reçu le sang de Jésus-Christ pour purifier toutes ses souillures. (Hamon, liv. VII.)



Le grand saint Thomas est d'opinion qu'il n'est pas expédient de beaucoup consulter et longuement délibérer sur l'inclination que l'on a d'entrer en une bonne et bien formée religion ; et il a raison : car la religion (la vie religieuse) étant conseillée par Notre-Seigneur en l'Évangile, qu'est-il besoin de beaucoup de consultations ? Il suffit d'en faire une bonne avec quelque peu de personnes qui soient bien prudentes et capables de telle affaire, et qui nous puissent aider à prendre une courte et solide résolution. Mais dès que nous avons délibéré et résolu, et en ce sujet et en tout autre qui regarde le service de Dieu, il faut être fermes et invariables, sans se laisser nullement ébranler par aucune sorte d'apparence de plus grand bien : car bien souvent, dit le glorieux Saint-Bernard, le malin nous donne le change, et pour nous détourner d'achever un bien, il nous en propose un autre, qui semble meilleur, lequel après que nous avons commencé, pour nous divertir de le parfaire, il en présente un troisième, se contentant que nous fassions plusieurs commencements, pourvu que nous ne fassions point de fin.

ST FRANÇOIS DE SALES.